

# AL lestr

BULLETIN DE LIAISON ET  
D'INFORMATIONS CULTURELLES  
DE LA RÉGION NANTAISE

N° 12. JUIN 1969. Nouvelle série

Hennez a venn, hennez a c'hall  
(Celui qui veut, celui-là peut)

NOS BUTS. NOS METHODES.

AL LESTR paraît depuis environ vingt ans. Certes, il a parfois subi des éclipses. Un navire interrompt, périodiquement, sa navigation pour aller, en cale sèche, se faire radouber. Disons qu'il en fut de même pour notre caravelle nantaise, laquelle, chaque fois, recommença à boulinguer, après avoir remis à jour les rôles de son équipage.

Nos buts? Ils sont exprimés dans notre raison sociale: "Bulletin de liaison et d'informations culturelles de la région nantaise".

Liaison entre les membres du Cercle Breton de Nantes, qui publie AL LESTR. Liaison avec les autres cercles, ceux du Pays Nantais, en particulier, ceux de Kendalc'h en général. Liaison, enfin, avec tous ceux que nos études intéressent.

Informations culturelles. Cela va de soi, puisque ce bulletin est une forme écrite des activités d'un groupe folklorique et culturel.

Région nantaise, enfin, car si nous nous intéressons, fréquemment, à d'autres subdivisions de la Bretagne, il n'en demeure pas moins vrai que notre souci primordial est de nous intéresser au BRO NAONED et de faire partager cet intérêt par nos lecteurs, quels qu'ils soient.

D'aucuns peuvent, évidemment, craindre que notre dévouement à la cause culturelle bretonne nous fasse perdre le sens exact des réalités et des problèmes cruciaux du moment. Qu'ils se rassurent. L'équipe rédactionnelle d'AL LESTR n'est pas composée d'archivistes et de rats de bibliothèque poussiéreux, vivant exclusivement dans un passé périmé. Bien au contraire, suivant une méthode pertinente, notre équipe

utilise la Culture pour mieux éclairer les divers aspects des problèmes actuels et y puiser des solutions possibles et efficaces.

Prenons un exemple précis: Si l'un de nous écrit qu'ALAIN BARBE TORTE après avoir, solennellement, déclaré que NANTES serait sa capitale et celle de ses successeurs, fit reconstruire la ville qui n'était plus que ruines et la repeupla avec les bretons de son armée, ce collaborateur fait de l'Histoire qui est une branche de la culture. Si un autre s'étend sur les étymologies bretonnes d'une multitude de noms de lieu ou de famille du Pays Nantais, il fait de la Linguistique ce qui est une autre branche de la culture. Mais, ce faisant, l'un et l'autre, tout en instruisant nos amis, leur fournissent des arguments massues qu'ils pourront utiliser valablement pour tourner en ridicule ceux qui prétendent que notre région n'est pas bretonne, afin de la détacher du reste de la Bretagne.

Cette façon de présenter la culture ne relève pas d'un intellectualisme béat, mais bel et bien, d'une méthode concertée, dirigée et atteignant un maximum d'efficacité, sans violer notre règle statutaire d'être en tant que cercle, rigoureusement apolitiques. Et pour passer à la pratique, je conclurai cet éditorial par une phrase en dialecte breton du Pays Nantais:

A galeon gedorf e garante er Vreih (de coeur avec vous en l'amour de la Bretagne.)

E. COARER - KALONDAN.





## " VOS AVIS SUR LA REFORME REGIONALE " .

Le 6 mars dernier, M. Maurice Couve de Murville, premier ministre du gouvernement français, adressait à ceux qui s'étaient prononcés sur la Réforme Régionale les "Résultats d'ensemble de la consultation". L'Union Départementale Kendalc'h eut donc l'honneur de recevoir quelques exemplaires de cette brochure, dont sont tirés les résultats et réflexions qui suivent.

### I. Historique des découpages régionaux.

Le texte établit par la " SEMA/SOPRES " nous indique : "Depuis un siècle et demi, les projets et les essais de réforme et de découpages régionaux ont été nombreux". Voici un classement effectué suivant la place qu'y prend la Bretagne.

La Bretagne à 5 départements constitue une région dans :

- Les provinces en 1789.
- Le projet Auguste Comte en 1854.
- Le projet du Conseil National en 1941.
- Le projet Bancal en 1945.
- Le projet Jean-François Gravier en 1949.
- Le projet de régions socio-économiques étudié en 1955 par "Economie et Humanisme".

La Bretagne est intégrée à une plus grande région dans :

- Le projet Le Play en 1864. (13 régions)
- Le projet Henri Marel en 1907 (7 régions)
- Le projet Billers-Medecin en 1954-55 (10 régions)

ainsi que dans les zones d'étude du VI<sup>e</sup> plan.

Enfin, la Bretagne est divisée dans :

- Le projet des Commissaires de la République en 1945-46 ( 4 départements)
- Le projet Michel Debré en 1946 ( 3 régions : Fin.+ Mor. CdN + IetV. LA +Ven)
- Les 21 régions de programme.

et dans d'hypothétiques "grandes régions à l'échelle européenne où les 4 départements sont rattachés à la Basse-Normandie et la Loire-Atlantique fait partie d'un vaste ensemble comprenant tout le bassin de la Loire.

Donc, sur 12 découpages étudiés, 6 considèrent la Bretagne comme une unité, mais seuls 3 projets séparent la Loire-Atlantique de la Bretagne, et quels projets... En fait, il ressort de cet historique que les études vraiment sérieuses ont abouti à rattacher la Loire-Atlantique aux 4 autres départements, plus éventuellement des départements limitrophes.

## II. Les dimensions de la Région.

Parmi les réponses données aux questions posées par le gouvernement, il nous semble intéressant de nous arrêter plus particulièrement sur celles concernant le concept et les dimensions de la région :

" A l'exception de la Bretagne et de la Corse, aucune région ne se sent à l'heure actuelle comme une communauté ethnique, géographique ou économique ayant une personnalité spécifique."

Mais, pourrions-nous répondre, si nous, bretons, possédons toutes ces qualités, pourquoi ne nous a-t-on pas donné le même statut qu'à la Corse ?... Il est vrai que nous ne sommes pas une île...

Consolons-nous, les réponses des Pays de Loire viennent en tête des " Avis Particuliers" (Il faut bien se distinguer, n'est-ce pas !).

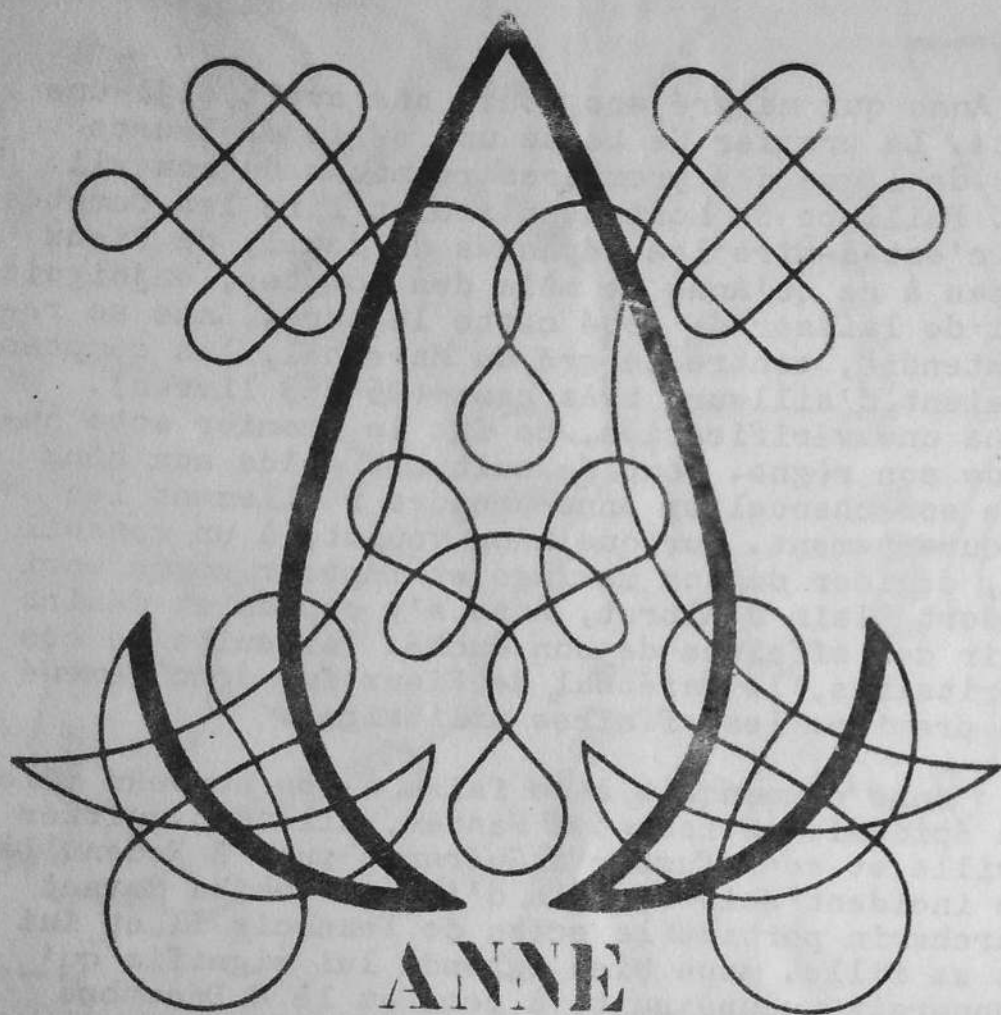
Ces commentaires très officiels admettent eux-mêmes que les Pays de Loire sont : " Une région qui, à la recherche de son identité, se perçoit davantage comme le résultat d'une juxtaposition d'éléments hétéroclites que comme une véritable entité ". Ces messieurs ont donc enfin compris la faillite de leur système... Ils ont diagnostiqué la maladie, mais le remède se fait attendre...

Pourtant, ils l'ont à la portée de la main ce remède puisqu'ils constatent que : " La Bretagne se considère comme une province, elle ne remet jamais en question son identité... seules les frontières de la région sont contestées et elles le sont le plus souvent en vertu de principes ethniques et géographiques. La revendication que l'on rencontre le plus fréquemment concerné le rattachement de la Loire-Atlantique; elle est généralement motivée par la nécessité de rétablir l'unité des 5 départements traditionnels de la Bretagne." Et de conclure : " Le problème se pose donc dans les termes suivants : l'agrandissement de la région permettrait le rétablissement de l'unité bretonne et ouvrirait les perspectives de puissance " ; on se frotte les yeux... Là, le remède est trouvé, le patient est prêt, on va lui administrer... Non, trop beau !

" Le maintien du statu-quo sauvegarde une certaine cohésion déjà acquise et évite les risques de conflits que pourraient provoquer des forces centrifuges dans un ensemble plus vaste et moins homogène."

La Bretagne est encore passée à côté de son unité, malgré une analyse fort judicieuse de sa situation ; le remède doit coûter trop cher, à moins qu'il ne soit trop dangereux pour celui qui l'administre...





# ANNE DE BRETAGNE

Dernière Souveraine des Bretons

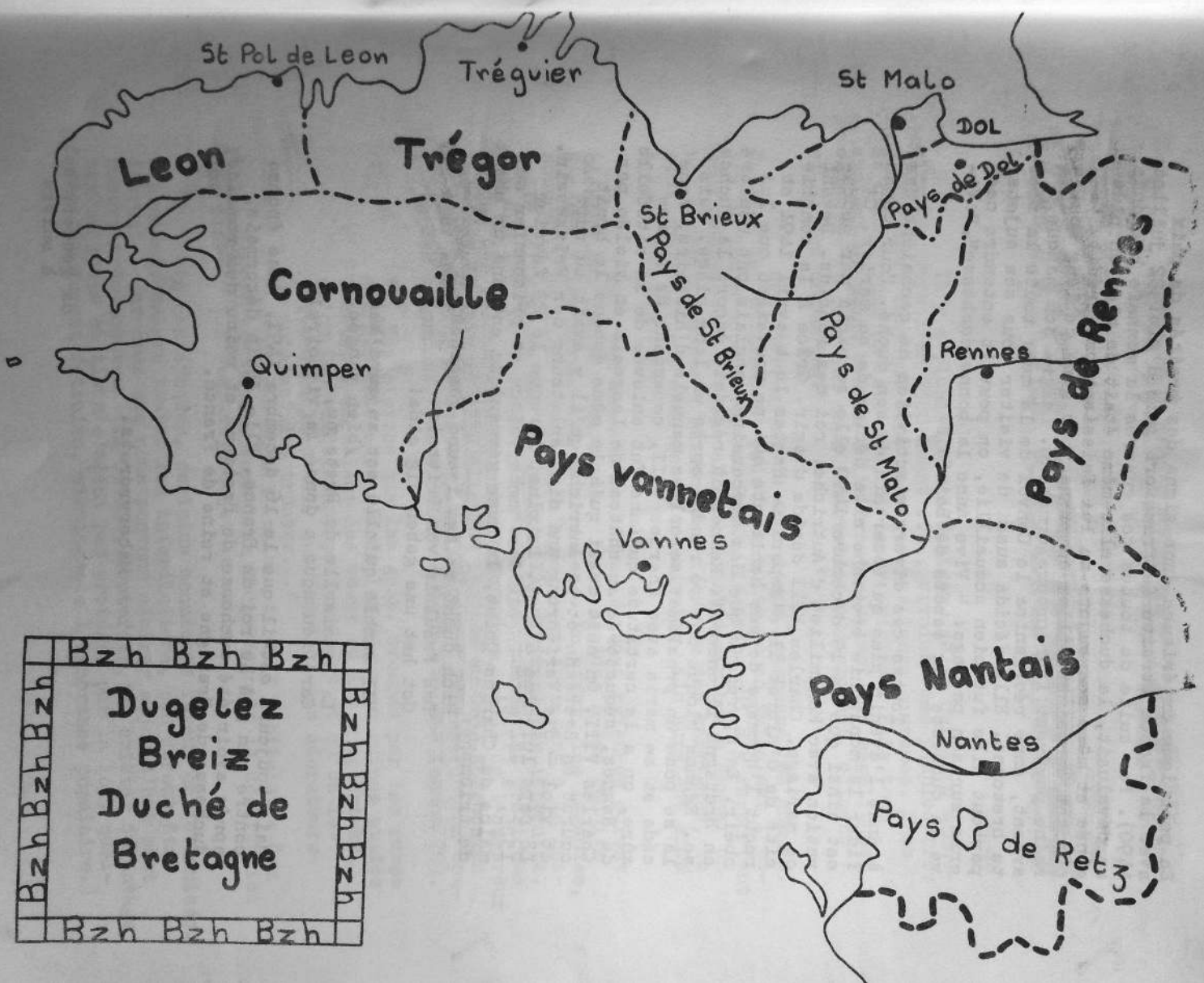
ANNE DE BRETAGNE avait douze ans lorsqu'elle devint souveraine de Bretagne. C'est dire quel but de convoitise devait être la Bretagne et sa petite souveraine à l'époque. A l'intérieur de la cour de Bretagne, Anne n'avait presque pas d'amis ou de soutiens. Au nombre de ceux-ci, elle pouvait cependant compter sur Philippe de Montauban, seigneur du Bois de la Roche, chancelier de Bretagne. Celui-ci fut certainement une des rares personnes à penser lors de l'enterrement du Duc défunt: "Monseigneur le Duc de Bretagne est mort, Vive Monseigneur la Duchesse de Bretagne!"

Dans son testament François II avait institué un conseil de régence, qui comprenait d'une part le Maréchal de Rieux, Françoise de Dinan et Alain d'Albret, d'autre part Philippe de Montauban, Dunois et Comminges. Il ne faisait aucun doute dans l'esprit des trois premiers que le vrai Duc serait de Rieux, mais ils n'avaient pas

compté sur Anne qui malgré ses douze ans avait déjà une personnalité. Le premier de toute une série de heurts arriva lors de l'une des premières réunions du conseil de régence. Philippe de Montauban voulut lire les Comptes du Beguyn, c'est-à-dire les dépenses du deuil, de Rieux ne tenant pas à ce qu'Anne se mêla des comptes, enjoignit à celle-ci de laisser de côté cette lecture. Anne se rebiffa et entendit, contre le gré du Maréchal, les comptes qui s'élevaient d'ailleurs très haut (25 763 livres). Anne ordonna une vérification, ce fut le premier acte autoritaire de son règne. Tout de suite et grâce aux bons conseils de son chancelier Anne prendra réellement les rênes du gouvernement. Lorsque l'on voulut, à un conseil de régence, décider de son mariage et imposer comme mari et Duc-consort Alain d'Albret, Anne s'y opposa et désira s'entretenir des affaires de son duché. Par suite de ces actes autoritaires, le Maréchal de Rieux fut donc ramené à son rôle premier: les affaires militaires.

Anne commençait à se faire à son nouveau rôle, lorsqu'une épidémie sévissant à Nantes, elle dut quitter sa bonne ville et se réfugier à Guérande puis à Redon. Là un pénible incident éclata, Alain d'Albret exhiba devant elle un parchemin portant le sceau de François II et lui promettant sa fille. Anne bien entendu lui signifia qu'elle ne donnerait aucune suite à ceci et le 8 Décembre par un acte ducal, elle déclara non avenü le parchemin d'Albret. Celui-ci perdit la tête et entraîna de Rieux à la rebellion. Ils se précipitèrent à Nantes, soulevèrent la ville et formèrent un autre gouvernement. Profitant de ces troubles, Charles VIII ordonna à la duchesse de lui prêter son hommage sinon ses troupes envahiraient la Bretagne; mais à son grand désarroi lorsqu'il voulut pénétrer en Bretagne il trouva tout le monde ligué contre lui, même de Rieux. C'est aussi vers cette époque qu'Anne fêta son treizième anniversaire; afin de marquer un grand coup devant ses adversaires, elle désira se faire couronner. Pour cela il lui fallait tous les grands de son duché, elle essaya donc, mais vainement, de rallier à elle les insurgés. Malgré tout en la cathédrale St Pierre de Rennes, Anne reçut la couronne fermée, signe de souveraineté, des Ducs bretons. Après son couronnement et bien que le péril fût encore grand elle resta à Rennes.

Pendant les années 1489, 90 et 91 Anne continuera de gouverner, toujours grâce à l'aide précieuse de Philippe de Montauban. Sa politique porta sur plusieurs tentatives de réconciliation avec les rebelles, le 13 juillet 1490 Anne signa un traité entre elle et ses sujets révoltés, elle leur accordait son pardon, mais c'était un pardon payé. Elle dut donner 1 500 000 livres à de Rieux et 100 000 livres à Françoise de Dinan et Alain d'Albret.





En politique extérieure Anne signa des traités de paix avec la France (traité de Francfort puis d'Ulm: 22 juillet 1490). Par suite de toutes ces guerres la monnaie bretonne se dévaluait, la duchesse elle-même était de plus en plus gênée et même ses sujets ne lui faisaient pas crédit. Cependant certaines villes comprenant la gêne de leur souveraine payèrent leur propre armement. Malgré son manque d'argent, Anne réorganisa le Convoi de la mer: toute la flotte bretonne. Elle décida aussi de visiter tous ses sujets, partout elle fut bien accueillie, on pouvait entendre ces cris sur son passage: "Vive Anne la bonne duchesse", "Vive la duchesse aux sabots de bois".

Toutes ces diverses activités ne cachaièrent pas à Anne l'avenir plus qu'incertain de son duché. Pour consolider la monarchie bretonne elle décida de se marier. C'est ainsi que le 19 décembre 1490 elle se maria par procuration avec Maximilien d'Autriche, roi des romains. Devant ce mariage, Charles VIII décida d'agir. Grâce à la complicité de d'Albret il s'empara de Nantes le 4 avril 1491 et reçut l'hommage de ses habitants qui ne pouvaient que lui obéir. En apprenant que des mercenaires anglais ont pénétré en Bretagne il encercla Rennes où résidait encore la duchesse. Rennes bloqué dut se rendre après un long siège. Mais là se pose un problème: selon les manuels d'histoire, Anne céda et se maria avec Charles VIII, cependant de source sûre, on a la certitude qu'Anne fut enlevée de sa citadelle de Rennes, séquestrée au château de Langeais et violée par Charles VIII. On sait aussi qu'à la même époque le bruit courut en Bretagne et en Autriche qu'il y avait eu rapt et viol -- die Verführung und die Verletzung der Prinzessin. Le pape lui-même s'émut. De plus, lorsque le 23 février 1525, à Pavie, François Ier tomba vaincu et prisonnier aux mains de Charles Quint, la muse germanique entonna un chant de triomphe:

Mich dunkt es sei iesund gerochen,  
Das Fraulein von Britania:  
Got het uns geben sig alda!

"Il semblé qu'elle est aujourd'hui  
/bien vengée,  
La Demoiselle de Bretagne,  
Car Dieu nous a donné la victoire!"

Mais toujours est-il que le 16 décembre 1491, Anne épousa contre son gré le roi de France. Elle était désormais, après avoir été duchesse de Bretagne et reine des romains; duchesse de Bretagne et reine de France.

Mabervroretz.

da genderc'hel  
à suivre



# Dolmens et allées couvertes

Il y a plusieurs millénaires, selon certains archéologues, vers l'an 2500 avant J.C., vivaient des peuples très différents, tant par leur race que par leurs coutumes. Nous ne connaissons ni leur nom, ni leurs origines. Mais tous avaient un point commun : ils construisaient des mégalithes, (menhirs et ceux qui nous intéressent aujourd'hui, dolmens et allées couvertes.)

Ces pierres ont de tout temps intéressé les hommes. Ceux-ci les utilisaient pour leur culte ou en faisaient l'objet de leurs superstitions. Et les légendes qui s'y rapportent sont nombreuses. Ce sont elles qui ont contribué à donner un nom à ces monuments : maisons des fées, ou des korrigans, le plus souvent, car, dans certains endroits, ils auraient aidé à leur construction.

Mais ces dolmens et leurs légendes païennes eurent bientôt des ennemis puissants et bien décidés à les réduire à néant : les missionnaires chrétiens. En effet, les légendes, souvenirs de cultes anciens, s'opposaient fortement à la nouvelle religion qu'ils prêchaient. Ils finirent par interdire, par des lois et les canons des conciles, toutes les pratiques autour des dolmens. La première ordonnance, celle de l'Empereur Théodose II date de 435. Elle fut insérée au Code Théodosien en 438. Certains de ces conciles ordonnent la destruction complète des monuments, comme celui de Nantes en 658 (canon 20).

"...Les pierres que les gens, trompés par les ruses des démons vénèrent dans les lieux en ruines et les forêts, y faisaient des vœux ou les y apportant, qu'on les enfouissent profondément et qu'on les jette dans lieu tel, que jamais leurs adorateurs ne puissent les trouver..."

Charlemagne dans l'article 41 du " Capitulaire des Missi Dominici " publié vers l'an 800 ordonnait la destruction des pierres qui étaient l'objet de culte.

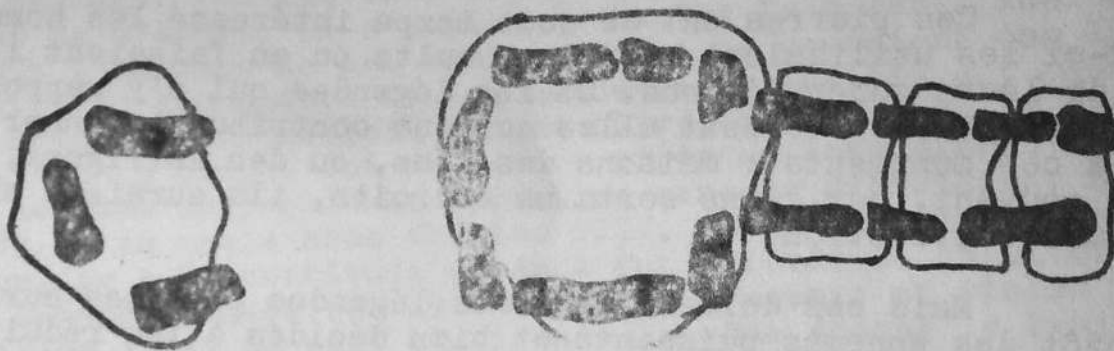
A ces époques, certains monuments furent christianisés. Cependant, malgré toutes les interdictions, peu durent être détruits, car ceux que nous pouvons admirer aujourd'hui sont encore très nombreux (il devait, toutefois, en exister davantage car au temps où ils n'étaient pas protégés par la loi, quelques uns furent détruits, victimes de l'ignorance populaire.)

Les monuments que nous étudierons sont appelés par la majorité des gens sans distinction, dolmen (de tael, table - an daol - et maen, pierre). Mais ce nom de "dolmen" désigne un genre particulier de ces mégalithes, si faciles à confondre.

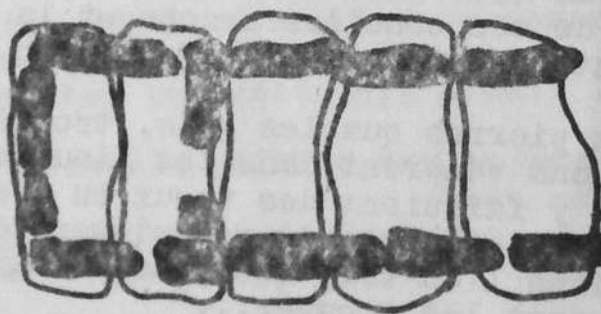
Ces monuments peuvent se diviser en trois groupes : les dolmens, les dolmens à couloir et enfin, les allées couvertes, que l'on différencie grâce au plan formé par les supports :

- Les dolmens comprennent au minimum deux supports (on les appelle alors trilithes ou lichaven) Dans le cas le plus courant, les supports forment les trois côtés d'un polygone.

- Les dolmens à couloir comprennent deux parties, une chambre polygonale à laquelle on accède par un couloir différencié de la chambre.



- Enfin, les allées couvertes qui comprennent une chambre mais qui n'est pas remarquable de l'extérieur. Le plan dessine un rectangle dont il manque souvent un petit côté (quelquefois, l'entrée est ménagée sur un des grands.)



Parfois, les dolmens et allées couvertes peuvent être enfouis sous des tumuli, ronds et massifs ou allongés, suivant la catégorie du monument recouvert. Un seul tumulus peut contenir un ou plusieurs dolmens. Si ce tumulus est composé de pierres, on est en présence d'un galgal. La question des tumuli a toujours été un point épineux pour les archéologues. Tous les dolmens et allées couvertes étaient-ils recouverts à l'origine ? Evidemment, nul ne peut le savoir avec certitude. Quelques archéologues pensent que



certaines dolmens auraient été à découvert et défendent leur position, en démontrant qu'il n'y a pas la moindre trace de base d'un tumulus ou, que par la situation de ceux-ci, il aurait été difficile d'apporter les matériaux nécessaires à leur construction. D'autres prétendent que l'érosion et les dégradations faites par l'homme sont la cause de leur disparition.

e Cette question ne sera probablement jamais tranchée et peut-être est-il sage de penser que les deux formes pouvaient coexister.

Ces monuments nous posent une autre énigme : " Comment a-t-on pu les construire ? " Les blocs qui les composent sont en effet énormes (de 6 à 8 tonnes couramment, mais certains atteignent jusqu'à une quarantaine de tonnes - allée couverte de la Roche aux Fées, à Essé, Ille et Vilaine -) Les blocs extraits des carrières auraient été amenés, par cheminement sur des chemins ou des " rails " de troncs d'arbres, puis hissés sur les supports déjà mis en place par un système de plans inclinés qui les recouvraient jusqu'à leurs sommets.

Mais tout ceci ne doit pas nous faire oublier que les dolmens et les allées couvertes sont des tombeaux. Lors des fouilles, des ossements ont été découverts, en nombres variables, dans certains de ces monuments (50 dans le dolmen de Port Blanc -- Morbihan --) Les ossements trouvés montrent que deux modes de sépultures étaient pratiqués : l'incinération et l'inhumation. Il arrive que l'on rencontre ces deux modes dans le même monument. Les positions des squelettes étaient aussi variées : allongés, accroupis, disposés en rayon de roues...

Des légendes fort répandues, prétendent que les dolmens sont des tombeaux de chefs (voire gaulois !...) Etaient-ils réservés aux notabilités (chefs de tribu, héros guerriers, prêtres...) ou servaient-ils de tombeaux à tous les membres de la tribu sans distinction de rang ? C'est une question à laquelle, hélas, personne n'a trouvé de réponse. Certains monuments ne contenaient qu'un seul squelette, et d'autres au contraire, un grand nombre dans un désordre indescriptible. Dans ce dernier cas, aurait-on traité ainsi les restes de dignitaires de la tribu ?

Mais tous les dolmens et allées couvertes sans exception étaient-ils des tombeaux ? Plusieurs de tous ceux qui ont été fouillés ne contenaient pas d'ossements. Certains d'entre eux aussi ne présentent pas l'emplacement idéal pour un lieu de sépulture. Faut-il supposer que quelques uns de ces monuments avaient une autre destination ? ( sanctuaires ? )

Enfin, dans la plupart des dolmens et des allées, les archéologues ont découvert divers objets, qu'on appelle mobilier funéraire. Celui-ci est très varié, mais se sont surtout des silex finement taillés (poignards, couteaux, pointes de flèches, disques etc...) et des débris de céramiques provenant de poteries que l'on ne retrouve presque jamais intactes. Cette céramique est noire ou de teintes sombres ; les poteries sont décorées de motifs géométriques gravés ou en relief. En Bretagne, les dolmens contiennent des haches, certainement votives, car elles sont le plus souvent minuscules (mais celle trouvée au Mané Lud mesure 40 cm) et travaillées dans des pierres dures quelquefois rares, comme la callaïs (1) dans laquelle sont taillées des perles trouvées dans quelques monuments.

Les dolmens et allées couvertes construits depuis environ 2500 ans avant J.C. restent toujours pleins de mystère. Les peuples constructeurs sont toujours inconnus de nous, ils n'ont pas laissé d'autres traces. Une chose est certaine : ce n'est l'oeuvre ni des Ligures, encore moins des Celtes. Leur mode d'érection reste une énigme. Mais on peut en conclure que la civilisation de ces peuples était relativement avancée pour leur avoir donné les moyens de déplacer et d'élever des blocs énormes. Ce n'était sans doute pas des moyens techniques tels que nous l'entendons de nos jours, mais il fallait une main d'oeuvre importante, ce qui prouve l'existence d'une société.

A notre époque où l'on aime toujours le mystère, beaucoup de personnes s'y intéressent, même si les dolmens et les allées couvertes ne sont plus l'objet de cultes ou de superstitions. Les touristes sont nombreux à les visiter tous les ans. Bien qu'ils ne soient pas l'oeuvre de peuples Celtiques, ils restent quand même un élément des paysages bretons.

(1) La callaïs est une pierre se rapprochant de la turquoise d'un vert très varié, probablement extraite dans le Caucase.

Liliane HUET



## UN MASSACRE

---

Dans l'histoire de toute nation, de toute ethnie, il est des passages souvent très mal connus, parfois complètement ignorés. L'histoire du peuple breton n'échappe pas à cette règle. Au hasard d'une lecture, j'ai découvert un passage de la guerre de Succession de Bretagne, ou "guerre des deux Jeanne", que peu de personnes connaissent et que moi-même j'ignorais complètement. Je vous fait part de ma petite trouvaille.

Comme vous le savez la succession du duc Jean III, de la maison de Dreux, ne fut pas sans histoire. A sa mort n'ayant pas d'héritier direct, deux prétendants au trône ducal se présentèrent : Jean de Montfort, demi-frère du duc défunt et Charles de Blois, mari de Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III. Ce dernier prétendant eu, bien entendu, l'appui des Valois ; face à cette alliance Jean de Montfort appela à ses côtés l'Angleterre. La Bretagne devint un champ clos où se livrèrent des querelles de partisans, attisées par les souverains voisins.

C'est au tout début de cette guerre, donc en 1431, que se place ce que je vais vous conter : au cours du siège de Nantes (dix ans avant le fameux combat des Trente) une joute opposa bretons et français sous les murs du château de Valgarnier, non loin de la ville ducale. Les deux cents bretons avaient à leur tête, Ferrand de Valgarnier ; face à eux, le même nombre de français, avec pour chef le duc de Normandie, assisté du roi de Navarre, du duc de Lorraine, du duc d'Athènes et du Grand Chambellan de France. Bien que moins connu que celui des Trente, ce combat mérite notre attention, l'enjeu y était de taille, rien moins que le sort de la ville assiégée avec pour conséquence, le succès ou la défaite de la cause des Montfort.

Au début les bretons se battirent avec courage et marquèrent un avantage. Mais, le cheval de Ferrand fut traîtreusement frappé par un routier français qui, d'ailleurs, n'avait rien à faire dans le combat. Tombé de sa monture Ferrand fut massacré. N'ayant plus de chef, les bretons commencèrent à fléchir. Vers la fin du combat ils se firent tuer, à l'exception de trente chevaliers, faits prisonniers.

Le lendemain, les bretons furent décapités sur l'ordre du duc de Normandie, sous les murs de Nantes. Leurs têtes furent lancées, au moyen de balistes, dans

la ville. Le duc de Normandie, l'homme qui avait commandé ces atrocités, fut, plus tard, appelé à monter sur le trône de France et nous le connaissons aujourd'hui sous le nom de ... Jean II le Bon...

En Arc'heskob.

---

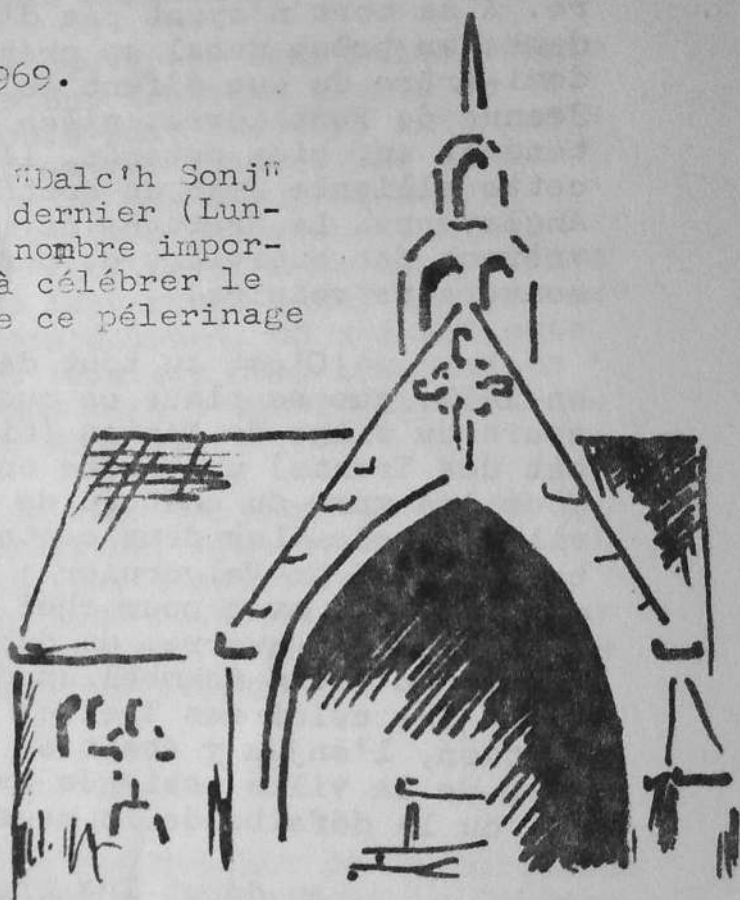
SCRIGNAC - 7 AVRIL 1969.

Le vingt-cinquième "Dalc'h Sonj" s'est déroulé le Lundi 7 Avril dernier (Lundi de Pâques). Cette année, un nombre important de nos amis avaient tenu à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ce pèlerinage sur les lieux où mourût, assassiné, Y-V. PERROT, le 12 Décembre 1943.

Une cérémonie simple mais émouvante, eut lieu à la Croix Rouge et la personnalité du fondateur du "Bleun-Brug" fut largement évoquée l'après-midi près de la chapelle de Koat-Keo.

Le Cercle Breton de Nantes était représenté à cette journée par M. et Mme. Russon (président d'honneur) et quatre membres du bureau.

Cette journée fut, certes, celle du souvenir, mais elle prend de plus en plus l'allure d'un rassemblement national, surtout en cette période où la Bretagne est une fois encore mise à l'épreuve.





par E. COARER KALONDAN

## La Ville de NANTES (suite)

Ce fut à NANTES, que le Duc JEAN V fonda l'Université de BRETAGNE, ce fut dans notre ville que s'ouvrirent les diverses Facultés de cette Université, qui fut complétée sous le règne de FRANCOIS II le plus fastueusement nantais de tous les Souverains bretons. Les résidences préférées de ce prince furent : d'abord le Château de NANTES, qu'il fit embellir et fortifier, puis le château de CLISSON, où il épousa, en seconde noce, MARGUERITE de FOIX, puis, enfin, le château de la GAZOIRE, en COUERON, où il mourut en 1488. Il poussa l'amour de sa capitale jusqu'à s'y enfermer, en 1487, et s'y laisser assiéger par Gaston de MONTPENSIER, général des troupes du roi de FRANCE CHARLES VIII. L'ensemble du Duché savait si bien que NANTES était ville bretonne et capitale, que de tous les coins de la BRETAGNE, l'on vint au secours de la ville assiégée. Ce furent d'abord des Guérandais, qui formèrent une compagnie, qui força le blocus, pénétra dans la ville et réclama l'honneur d'assurer la défense de la porte de GUERANDE (bas de l'actuelle rue Crébillon) puis le fermier général de BRETAGNE Michel MARION, qui à QUIMPER, fit construire, à ses frais, une grande caravelle, où il embarqua une troupe de Cornouaillais, dont il réglait la solde. MARION et ses Quimpérois vinrent s'emboquer à NANTES, formant un bastion avancé des défenses de la ville. La caravelle fut coulée bas par l'artillerie française et Michel MARION mourut dans les bras de FRANCOIS II. Enfin, une cinquantaine de mille de paysans bretons déferlèrent par le Duché, vers NANTES, ce qui fit que MONTPENSIER, peu soucieux de se mesurer avec les faux, les fourches et les penn-baz de ces ruraux, leva le siège en grande hâte, lorsqu'il apprit leur approche.

Ce fut au Château de NANTES, que naquit la Duchesse ANNE, là, qu'elle revint vivre après son veuvage d'avec CHARLES VIII, là, qu'elle épousa LOUIS XII et, là, enfin, qu'elle fit inhumer son coeur, dans le tombeau de son père,

au monastère des **CANONS** (rue des **CANONS**, près de la place du Change), tombeau qui se trouve, présentement, dans la Cathédrale **SAINTE PIERRE**. Le vaisseau d'or, ayant contenu le cœur de la souveraine se trouvant au Musée Dobrée. En 1532, le roi de **FRANCE FRANCOIS 1er**, qui avait épousé **CLAUDE** fille et héritière d'**ANNE** de **BRETAGNE**, voulut faire voter par l'Assemblée des Etats du Duché, l'Union de la Bretagne à la couronne de **FRANCE**. Ce fut un échec. L'Assemblée refusa à l'unanimité. Ne se décourageant pas pour autant, **FRANCOIS 1er** acheta, en sous-main, les députés bretons, les uns avec de l'or, les autres avec des places rémunératrices ou honorifiques, d'autres, enfin, avec des titres. Puis ce fut un second vote, le 7 AOUT 1532, à **VANNES**. L'Union, cette fois, fut votée, à l'unanimité moins deux voix. Qui avait voté contre ? Deux députés nantais ! le sieur **BOZEC**, syndic des Marchands de **NANTES** et le sieur **MAIN**, député de la paroisse de **VERTOU**....

Comment se présentait la population nantaise de cette époque et quelle langue parlait-elle ? Deux irrécusables témoignages, écrits par des personnages dignes de foi, vivant à la fin du XVIème siècle nous renseignent pleinement : L'historien **DUGAST-MATIFEU** a reproduit, in extenso, dans son ouvrage consacré à la ville de **NANTES**, une lettre, émanant d'un député breton, venu siéger, en notre ville, à l'Assemblée des Etats. Le digne parlementaire, après avoir décrit la cité, déclare : On y parle, à égalité, le Breton et le Français de **NANTES** (comprendre le Gallo). Par ailleurs, **ALAIN BOUCHARD** précise dans sa chronique : La **BRETAGNE** comporte neuf évêchés : trois, où l'on ne parle que le Français : **RENNES**, **DOL** et **SAINT MALO**. Trois, où l'on ne parle que le Breton : **QUIMPER**, **LEON** et **TREGUIER**, enfin, trois, où l'on parle par moitié Français et Breton : **VANNES**, **SAINT BRIEUC** et **NANTES**.

Cette population nantaise berça quelque temps l'espoir de voir renaître le Duché indépendant. Ce fut pendant les guerres de Religion. Le duc Philippe de **MERCOEUR**, gouverneur de **BRETAGNE** pour la Ligue, dont l'épouse était de la lignée ducale, étant une **PENTHIEVRE**, ne cachait pas son intention de profiter des dissensions qui affaiblissaient profondément le royaume de **FRANCE**, pour ceindre la couronne ducale à laquelle il pouvait briguer du fait de son poste et du lignage de sa femme. Les **NANTAIS** enthousiasmés par ce projet lui fournirent, sans lésiner, or pour ses coffres et hommes pour sa milice. Malheureusement, **MERCOEUR** se fit battre par le Béarnais et dut se soumettre. Les Nantais en furent pour leurs frais, lesquels n'étaient pas minces. Devenu grand port commerçant avec le Nouveau Monde, **NANTES** s'absorba dans le trafic avec les Iles et y gagna beaucoup d'argent. Ceci ne l'empêcha, pourtant, pas de participer, énergiquement, à tous les soulèvements qui dressèrent la **BRETAGNE** contre le pouvoir royal qui n'hésitait pas à violer les clauses du Traité de 1532. Une émeute fut bien sur le point d'éclater lorsque l'on prépara l'exécution de **PONTCALLEC**, **TALHOET**, **MONTELOUIS** et **COUEDIC**. Mais, le Régent, violant,



une fois de plus, le Traité fit entrer en NANTES, un régiment de dragons venu de FRANCE, chargé de maintenir l'ordre à tout prix. Se rendant compte de ce que leur soulèvement serait inefficace, devant un tel déploiement de forces, les Nantais se contentèrent de venir assister les héros, à leurs derniers moments s'agenouillant, à même le sol de la place du BOUFFAY et priant avec eux. Lors de la Révolution, les députés nantais firent cause commune avec les autres parlementaires bretons qui, durant la fameuse Nuit du 4 Aout, refusèrent d'annuler les libertés et franchises de la Province d'Etats, acte constitutionnel qui ne pouvait être accompli que par l'Assemblée des Etats de BRETAGNE, dont ils réclamèrent la convocation. Convocation que les Bretons attendent, en vain, depuis cette date.

Au cours du XIX siècle, se manifesta un puissant mouvement culturel breton. Le Paimboltain PITRE CHEVALIER en fut l'un des promoteurs, en publiant sa célèbre Histoire de notre BRETAGNE dont CHATEAUHRIAND terminait la préface en ces termes : Pouvoir s'embrasser, libres, sous le Chêne de la Mi-voie !

A cette époque, la Presse nantaise comprenait deux organes : un quotidien intitulé LE BRETON et un hebdomadaire : L'HERMINE. Ces titres se passent de commentaires et tout un chacun peut en vérifier l'authenticité, la Bibliothèque municipale, les Archives départementales et les Archives municipales possèdent des exemplaires de ces journaux.

Voici, à présent une anecdote familiale, concernant la guerre de 1870. Les troupes de BISMARCK, contournant PARIS assiégé déferlaient vers la BRETAGNE. L'on fit, alors, appel aux hommes qui n'avaient pas été incorporés, pour des raisons diverses. Mon arrière grand père, trop vieux, mon grand père et mon grand oncle, trop jeunes, prirent place parmi les Volontaires nantais, qui s'entraînaient sur les cours Saint PIERRE et Saint ANDRE. Pour s'exercer à marcher au pas, ces pauvres apprentis soldats chantaient. Ils auraient pu choisir comme chant de marche des chansons de terroir. Trop pressés pour perdre le temps à un tel choix, et n'ayant en tête qu'une pensée : se sacrifier pour protéger leur territoire, le leur, bien à eux, ils chantaient la Marseillaise, mais revue et corrigée et cela donnait, au lieu de :  
Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons !  
ces paroles peu orthodoxes :  
BRETAGNE ! Lève-toi ! Pour défendre les tiens !  
Ceci se passe, également, de commentaire.

A l'occasion du Gorsedd digor que le Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne tint, en 1910, à NANTES, le Maire Paul BELLAMY et le Secrétaire général de la Mairie Monsieur CAILLAUD ne dédaignèrent pas de monter sur le dolmen érigé au Champ de MARS, pour y être investis du grade de BARDES.

Mais, à partir de cette date, le PHARE de la Loire, sous l'impulsion de son directeur Maurice SWOB (vieille noblesse bretonne, comme on voit) va entreprendre une vaste et incessante campagne pour l'abandon du mot BRETAGNE, en faveur de la notion OUEST. Ouest, qu'est ce que cela signifie ? A quoi cela correspond-il ? Songeant à tous ceux qui depuis 383, sont tombés, pour la défense de notre peuple, de ses droits, de sa culture, notre regretté ami Gérard TOUBLANC, Barde GOURC'HI disait : " Peut-on, vraiment, se faire tuer pour un point cardinal ? "

Comme nous l'avons vu tout au long de cette étude, le Pays nantais, y compris la ville de NANTES, est bien breton, tout aussi Breton que les autres pays de BRETAGNE et, puisqu'il paraît que le ridicule tue, je dédie à ceux qui prétendent le contraire, cette phrase terminale, qui signifie : De coeur, avec vous, pour la Bretagne, mais qui est écrite en dialecte breton du Pays nantais :

A galeon gedorf eit er VREIH ! (1)

(1) Dans le dialecte parlé au Pays de NANTES, l'on mettait l'article devant un nom propre, contrairement à ce qui se fait dans les autres dialectes.







# Herminie ...

# CONTRE Herminie



Les travaux d'assiette de la Tour Bretagne viennent de commencer. Au mois d'octobre, les vestiges du pittoresque mais insalubre quartier du Marchix auront disparus. A la place, sera construit un grand immeuble comprenant un garage-parking à cinq niveaux dont deux en sous sol et un immeuble tour de vingt étages. Un dernier étage sera occupé par un restaurant panoramique. A Nantes, le nom de Bretagne sera porté haut !

Place Viarme, une nouvelle station service a été récemment inaugurée, son nom : Anne de Bretagne. Anne irait-elle là, remplir le réservoir de son carrosse ? ?

Une affiche a été éditée comme tous les ans à l'occasion de la foire commerciale. Cette année, nous avons pu y voir un globe surmonté des six drapeaux de la communauté européenne, et les dominant tous, un Gwenn ha Du ! Vive les pays de Loire !

Un nouveau livre d'histoire de Bretagne est sorti dernièrement. Il a été réalisé grâce à la collaboration de plusieurs professeurs de faculté dont quelques professeurs nantais.

Un autre Nantais, Hervé Le Boterff, vient de faire paraître, aux Editions France Empire, " La Bretagne dans la guerre ". Cet ouvrage est une étude de ce que fut le mouvement breton de 1938 à 1941.

Il serait pratiquement impossible que l'abandon du breton n'eut pas provoqué un mouvement de protestation. Avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il semble qu'aucun groupe ne se soit posé en champion du breton. On peut cependant déceler un certain attachement à la langue qu'ils étudient chez des grammairiens comme Grégoire de Rostrenen. Lors de la révolution apparaissent ceux que l'on désigne sous le nom de celtomane : Le Brigant, La Tour d'Auvergne, Le Lae (qui a écrit Ar C'hi "Le Chien" et Mikael Morin), Kerenveier avec sa comédie Ar Farouell Goapaer "Le Bouffon Moqueur". A l'encontre de ces derniers, tous les auteurs contemporains et ceux du XIX<sup>e</sup> siècle ont combattu et combattent pour le breton. Chez eux un sentiment domine, l'amour de leur langue. Ce sont : Le Gonidec (1775-1838), Hersart de la Villemarqué (1815-1895) avec son Barzaz Breizh, recueil de chants bretons; quelques prêtres dont la devise est "Ar brezhoneg hag ar Feiz a zo breur ha c'hoar e Breizh" "Le breton et la Foi sont frère et soeur en Bretagne"; il y a aussi ce que l'on pourrait appeler des lettrés de campagne comme Prosper Proux, Yann-Ber Ar Skourr, Yann-Vari Ar Yann, Gabriel Milin. On peut encore citer Brizeux. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit apparaître un nouveau type de militant qui veut se servir de la science pure pour la plus grande gloire du breton. Ce sont : Emile Ernault, Fransez Vallée, René Le Roux. On trouve encore l'abbé Yann-Vari Perrot (1877-1943) fondateur de la revue Feiz ha Breizh "Foi et Bretagne" et du Bleun-Brug. Tous ces écrivains s'attellent au char du breton, tirant comme ils le peuvent; pourtant le char avance malgré les chocs, les heurts et les embourbements. Car cet éternel amour fervent les guide, les préserve comme par miracle des catastrophes qui les guettent sans cesse, mais ne les écrasent jamais.

Comme on le sait, toute langue parlée a tendance à se morceler en divers patois et toute langue écrite, de nos jours en particulier, à tendance à s'unifier. Pour des grandes langues de civilisation, comme le Français et l'Anglais, l'unification de la langue écrite fut chose facile car l'Etat se chargea d'imposer l'unification, sans grande résistance à vrai dire. Dans un pays comme la Bretagne il y va un peu différemment. Pas d'état, pas de centre; un seul élément d'unification : la volonté de quelques uns de triompher de l'anarchie. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle une certaine tradition règne dans la langue bretonne écrite, une autre la remplace au XVIII<sup>e</sup> siècle; dans les deux cas d'ailleurs la graphie suit la graphie française. Le premier unificateur conscient fut : Le Gonidec au XIX<sup>e</sup> siècle, il voulait une orthographe simple et phonétique, il employa des lettres jusqu'alors peu usitées le k, le w, des accents. Pourtant, le besoin d'une entente entre les écrivains ne devint impérieux qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.



En 1907, sur l'initiative d'Emile Ernault et de Vallée, un accord intervint. On s'orienta vers un compromis entre les dialectes de Léon, de Tréguier et de Cornouaille; de ce compromis sortit ce que l'on appellera le K.L.T. (Kerne-Leon-Treger). Jusqu'ici on avait volontairement écarté le dialecte de Vannes car notablement différent des autres du point de vue phonétique il accentuait cette différence en utilisant une orthographe particulière. Le malaise qui en résulta prouva bien que la situation ne pouvait être seulement que provisoire. Aussi le 8 juillet 1941 au cours d'une réunion entre les bretonnants les plus actifs, les vannetais eurent l'héroïsme de renoncer à leur orthographe et les autres eurent la sagesse de leur faire des concessions. Deux langues littéraires étant en présence on prit comme base l'une d'elle: le K.L.T., pour la rapprocher de l'autre, le vannetais. De ce rapprochement sortit le peurunvan ou "K.L.T. unifié", plus communément appelé "écriture zh". Quelques années plus tard un fait regrettable se produisit, pour des considérations politiques, un groupe d'écrivains se détacha et reprit l'ancienne écriture K.L.T. de 1907, quelque peu remaniée. Ce fait est d'autant plus regrettable que l'unification de la langue bretonne écrite est une fois de plus remise en question.

Il est compréhensible que la situation faite au breton ait suscité des protestations, aussi de 1870 à nos jours, pétitions et voeux n'ont cessé de s'élever. Tous ont eu pour objet l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles. La première d'une longue série de pétitions fut la "Pétition pour les langues provinciales", signée par un basquisant le comte H. de Charencey et deux celtisants H. Gaidoz et Charles de Gaulle, grand-oncle de Qui-vous-savez. Les voeux et les pétitions qui ont suivi celle-ci présentent tous les mêmes caractéristiques : ils sont rédigés sur un ton très défférent, très humble, larmoyant parfois ; ils se réclament de l'exemple donné par la Grande-Bretagne en Ecosse et au Pays de Galles; ils ne demandent que des réformes modestes de l'enseignement, des avantages quasi insignifiants pour le breton. Les interventions les plus marquantes furent celles de Paul Guieysse et de cinq autres députés en 1909 ; celle du marquis Régis de l'Estourbeillon en 1910 ; puis en 1919 celle de Maurice Bouilloux-Lafont et en 1925 celle d'Inizan. L'attitude de l'administration devant de telles demandes? Elle fut très simple : Elle n'en tint pas compte. Devant cette attitude et pour ébranler la machine gouvernementale et vaincre l'inertie de l'administration, on eut l'idée de soutenir les revendications par un mouvement populaire. Cette idée aboutit à la campagne Ar brezhoneg er skol "Le breton à l'école" de Yann Fouéré? Admirablement menée cette campagne arriva en 1938 à ce résultat : 305 communes basse-bretonnes soutenues par 37 communes hautes-bretonnes réclamaient l'enseignement du breton dans les écoles. Pendant la guerre le gouvernement fit bien quelques concessions qui d'ailleurs furent supprimées quand le gouvernement tomba.

Quoiqu'il en soit l'élan était donné et certains conseils généraux ont formulé un voeu ferme sur l'introduction du breton dans les lycées et les écoles normales. Parallèlement à cette action les militants sont passés tout de suite à l'action directe et ont organisé eux-mêmes l'enseignement du breton.

Pendant que la campagne pour l'enseignement se poursuivait, s'intensifiait, des initiatives privées essayaient de le réaliser à l'école, le plus souvent en dehors de l'école. Avant 1914 seuls des petits instituteurs de campagne essayaient d'inculquer à leurs élèves l'amour de leur langue. En 1933, un instituteur laïc, Yann Sohier, fondait Ar Falz "La faucille", revue destinée à jeter les bases d'un enseignement méthodique. En 1946, un cours par correspondance fut fondé à l'intention des instituteurs laïcs. Dans les écoles chrétiennes, un mouvement du même genre se dessina et en 1930, les évêques de Quimper et Saint-Brieuc enjoignirent toutes les écoles libres rurales d'enseigner le breton, au moins une demi-heure par semaine. Pour ceux que ne pouvait atteindre l'enseignement oral, des cours par correspondance furent créés. Le premier en date fut fondé en 1924 par la revue Gwalarn. Repris en 1931 par le groupe Ober, ces cours prirent un grand essort. Les premières leçons données en 1932 n'eurent jamais aucune interruption. Depuis leur fondation les cours Ober ont toujours la même directrice, qui s'occupe d'ailleurs elle-même des cours élémentaires : Marc'harid Gourlaouen (30 rue Victor Hugo, 29S. Douarnenez).

Depuis cent ans la situation du breton a changé, il est devenu une langue littéraire capable d'exprimer toutes les idées modernes. Une élite s'en est emparé. Des hommes et des femmes d'un niveau d'instruction élevé l'utilisent comme moyen habituel de communication. Mais la masse bretonnante, portée par un élan de plusieurs siècles, continue d'abandonner sa langue. Sera-t-elle touchée à temps par l'influence de l'élite ? On ne peut encore le savoir. A la question vaut-il la peine de conserver le breton ? la majorité des bretonnants répondraient aujourd'hui : non, cette attitude d'esprit est encouragée par une campagne intense en faveur du français. Si les circonstances ne se modifient pas, tout indique que les langues minoritaires seront un jour écrasées. La tâche de l'élite bretonne est donc de s'agrandir puis de gagner l'assentiment de la masse. Le pays qui a trouvé des hommes pour soulever sa langue de l'ornière, dans des conditions d'une difficulté inouïe, trouvera bien des hommes pour la pousser le long du chemin.

En Arc'heskob.

An Diwezh.  
Fin



# Le Pays Pourlet

Par VIVIANE COARER.

## UN PAYS DE TRANSITION.

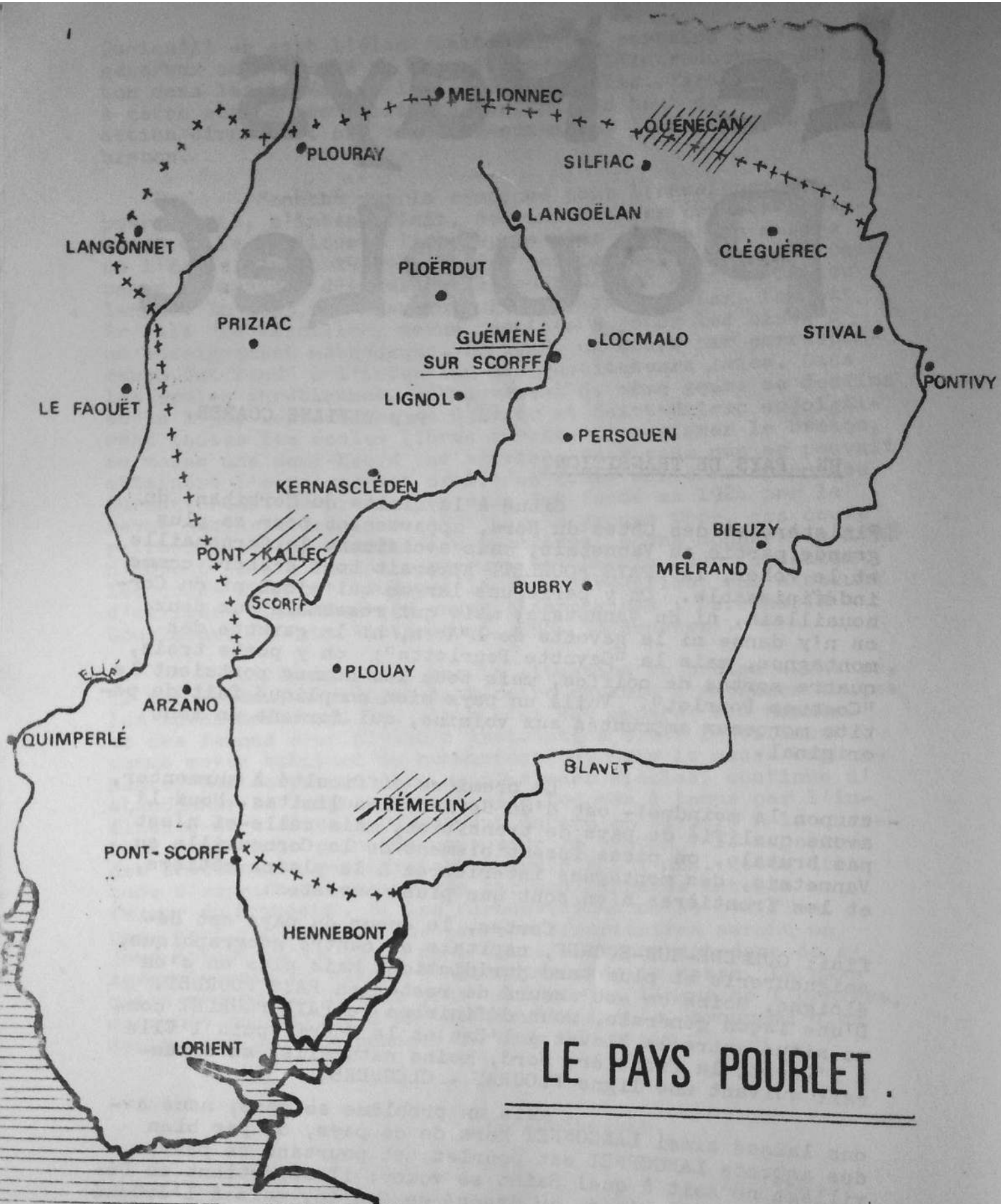
Situé à la limite du Morbihan, du Finistère et des Côtes du Nord, appartenant pour sa plus grande partie au Vannetais, mais avoisinant la Cornouaille et le Poher, le "PAYS POURLET" apparaît tout d'abord comme indéfinissable. On y parle une langue qui n'est ni du Cornouaillais, ni du Vannetais, mais qui ressemble aux deux; on n'y danse ni la gavotte de l'Aven, ni la gavotte des montagnes, mais la "Gavotte Pourlette"; on y porte trois, quatre sortes de coiffes, mais tous les hommes portaient le "Costume Pourlet". Voilà un pays bien compliqué fait de petits morceaux empruntés aux voisins, qui forment un tout original.

- et non la moindre!- La première difficulté à surmonter, est d'en définir les limites. Nous l'avons qualifié de pays de transition, mais celle-ci n'est pas brutale, on passe insensiblement de la Cornouaille au Vannetais, des montagnes intérieures à la plaine côtière, et les frontières n'en sont que plus mouvantes.

Certes, le coeur du pays est défini: GUEMENE-SUR-SCORFF, capitale et centre géographique, seigneurerie et plus tard juridiction. Mais plus on s'en éloigne, moins on est assuré de rester en PAYS POURLET. D'une façon générale, nous définirons le PAYS POURLET comme situé entre le Blavet à l'Est et le Scorff puis l'Ellé à l'Ouest; la frontière Nord, moins naturelle, se situerait suivant une ligne PLOURAY - CLEGUEREC.

Mais un problème se pose, nous avons laissé ainsi LANGONNET hors de ce pays, or par bien des aspects LANGONNET est pourlet; et pourtant ce pauvre village ne sait à quel Saint se vouer: il appartient au Département du Morbihan, au dyenné de Gourin, mais à l'évêché de Quimper. Alors ?... Nous l'incluerons sans plus de façon.

Notre PAYS POURLET se présente donc comme un triangle dont les sommets seraient LANGONNET, HENNEBONT et PONTIVY (ces deux dernières villes en étant exclues).



**LE PAYS POURLET .**

MELLIONNEC  
QUENECAN  
PLOURAY  
SILFIAC  
LANGOËLAN  
CLÈGUÉREC  
LANGONNET  
PLOËRDUT  
PRIZIAC  
GUÉMÉNÉ SUR SCORFF  
LOCMALO  
STIVAL  
LE FAOUËT  
LIGNOL  
PERSQUEN  
KERNASCLÉDEN  
PONT-KALLEC  
SCORFF  
BIEUZY  
MELRAND  
BUBRY  
PLOUAY  
ARZANO  
QUIMPERLÉ  
BLAVET  
PONT-SCORFF  
TRÉMELIN  
HENNEBONT  
LORIENT



N'essayons pas de décrire le pays: Montagnes, collines, plaines, ruisseaux calmes et petits torrents, tout s'y trouve depuis les premiers contreforts des montagnes Noires, jusqu'à la plaine littorale. Inutile de préciser que le pays n'est que plaies et bosses: gorges du Blavet, ravin de "Stang an Infern" (près de SILFIAC) et les nombreux "Mané" (montagne) et points de vue du Nord et de l'Est.

Pourtant, une unité: la forêt. Ici on rencontre des vestiges de l'ancien "ARGOAT", on peut avoir une faible idée de ce que cette forêt représentait pour nos aïeux. Le moindre bout de terrain se transforme vite en taillis, tous les talus sont boisés. Toutes les essences se trouvent rassemblées: pins maritimes, chênes et surtout châtaigniers. Trois forêts principales subsistent encore: le Bois de TREMELIN au Sud, la Forêt de PONT-KALLEC au Sud-Est et la Forêt de QUENECAN au Nord.

Une autre spécialité de la région: les truites, les moindres ruisseaux du pays en regorgent.

#### LA TRADITION POPULAIRE.

Pays de transition, le PAYS POURLET l'est aussi -et surtout- dans sa tradition populaire. Ainsi qu'est-ce que le costume Pourlet? On peut penser se débarrasser aisément de la question en répondant: "les milles boutons". En effet, de LANGONNET à PONTIVY, de PLOUAY à PLOURAY, hommes et femmes arborent au moins deux rangées de boutons cousus les uns sous les autres sur le gilet ou le corselet. On peut répondre aussi: "en matière de coiffe, c'est le CAPOT-RIBOT", sorte de capuche noire qui sert de coiffe de deuil dans tout le pays.

Mais toute cette belle unité est bien vite balayée par le foisonnement des coiffes de fête: coiffe à la mode de SCAER à LANGONNET, à la mode de LORIENT à PLOUAY, à la mode de PONTIVY à BIEUZY et enfin, seule de son type, la "Brouette" de GUEMENE.

La danse semble nous apporter plus d'unité, plus d'originalité. Une seule danse est vraiment en honneur dans le pays: la "Gavotte Pourlette". C'est une danse en chaîne mixte, c'est à dire tout d'abord dansée en ronde de quatre danseurs, puis ouverte afin que tous les danseurs puissent y participer. Les hommes ont l'habitude d'y sauter en entrechoquant leurs pieds au huitième temps.

Mais méfions-nous de cette apparente originalité, elle cache des emprunts nombreux. C'est ainsi que J.M. GUILCHER dit: "Des constituants du style, aucun, même pris en soi, n'est propre au pays... Ce n'est pas un canon défini comme en PAYS FISEL, mais un ensemble de ressources retenues électivement parmi d'autres, mises en oeuvre différemment suivant les lieux et en un lieu donné suivant les personnes."

L'accompagnement peut être de deux sortes: parfois c'est le chant alterné, commencé par le garçon de tête, tous les danseurs reprenant en chœur. Mais le plus souvent, l'accompagnement est instrumental. Le PAYS POURLET était réputé pour le nombre et la qualité de ses sonneurs; il y en avait même qui étaient sonneurs professionnels, et si réputés qu'ils allaient parfois loin au Nord pour quelque grande fête. Généralement, les sonneurs étaient au nombre de trois: un biniou-koz, une bombarde et un petit tambour.

### L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

Au point de vue artistique, le PAYS POURLET présente une grande richesse architecturale. Les maisons renaissance de GUEMENE et MELRAND en témoignent; mais il s'agit surtout d'une architecture sacrée.

Les chapelles foisonnent, chaque hameau possède la sienne, datant des XVe ou XVIe siècle. Parfois y sont adjoints des fontaines ou des calvaires dont le plus curieux se trouve à MELRAND: il représente, au-dessus du crucifix, Dieu le père tenant le Saint-Esprit, figuré par une colombe, tandis que sur le fût de la croix, douze têtes représentent les apôtres. L'imagination des artistes ne s'est pas arrêtée là et plusieurs chapelles sont ornées de fresques: à STIVAL c'est la vie de Saint MERIADEG, à CREMENAN c'est l'histoire de la vierge. Mais les plus célèbres se trouvent à KERNASCLEDEN.

La chapelle de KERNASCLEDEN, que l'on prendrait volontier pour une cathédrale par ses dimensions, est le chef-d'oeuvre de l'art sacré Pourlet. Terminée en 1464, elle est remarquable par son fin clocher et ses deux porches Sud. A l'intérieur, les voûtes du chœur et ses deux fresques les plus curieuses sont celles du croisillon droit qui représentent une "danse macabre" et "l'enfer". Là comme dit H. QUEFFELEC: "l'artiste a mis tout le paquet", les supplices de l'enfer sont peints avec une naïveté et un ... réalisme effarant. Ces fresques datent du XVIe siècle.

à Suivre.





Le 25 avril à NANTES, vernissage de l'exposition de

Katell Le GOARNIC

---

Pour la seconde année consécutive, Katell est venue dans la capitale des Ducs de Bretagne exposer quelques unes de ses œuvres.

A côté de membres des groupes nantais, nous avons pu remarquer la présence de MM de WISMES, KLEC'H ainsi que d'un représentant de la Municipalité.

L'exposition comportait une vingtaine de tableaux pour la plupart inspirés de chants du Barzaz Breiz, et en particulier des Séries :

- La Vache Noire
- Les Œufs de Hu Gadarn
- Les Prophéties de Gwenc'hlan
- Les 8 Feux de la Guerre

et un grand tableau reprenant tous les thèmes du "Chant des Séries".

Nous avons pu remarquer les tons chauds (dégradés de bruns) et toujours la présence du rouge s'écoulant en flots de sang.

"La Danse du Glaive" en l'honneur de nos amis du F.L.B, représente une hermine entravée et blessée au pied d'un arbre, devant son terrier et levant son regard vers un glaive étincelant de lumière. On a pu noter dans ce tableau la pastellisation des couleurs.

Quelques natures mortes et portraits venaient compléter heureusement l'ensemble.

Nous espérons accueillir de nouveau Katell dans les murs de notre Cité pour d'aussi bonnes expositions.

Mintinig an nevez-amzer

FICHE X

REVISION GENERALE

NOTE

Les questions posées ci-dessous, sont les QUESTIONS DU "BAZODEMN".

Il y a 9 SERIES. Il ne doit être posé qu'une question par série. Il sera posé 5 QUESTIONS au mois. (Chaque série correspond à la fiche du même numéro). Cette fiche doit constituer une révision générale.

Rechercher dans les autres fiches, la réponse aux questions posées. Ensuite, passer, normalement le test.

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE, LORSQU'IL Y A LE SIGNE (+)

vvvvvvvvvvvvvv  
vvvvvvvvvvvv  
vvvv

1re SERIE

- (+) 1<sup>o</sup>).- De quelle communauté sont issus les Celtes ?
- 2<sup>o</sup>).- A quelle période de l'histoire, les Bretons apparurent-ils en Grande-Bretagne ?
- 3<sup>o</sup>).- Quel était le degré de civilisation des Celtes ?
- 4<sup>o</sup>).- Quelle était la religion des Celtes ?
- (+) 5<sup>o</sup>).- Parlez de la littérature des Celtes ?
- 6<sup>o</sup>).- Quelles est l'originalité de la famille Celtique ?

2ème SERIE

- 1<sup>o</sup>)- Par qui, et quand, fut envahie la Gaule ? Sous quel prétexte ?
- 2<sup>o</sup>).- Quel peuple armoricain résista spécialement ? Circonstances.
- 3<sup>o</sup>)- Pour quelle raison fut envahie la Grande-Bretagne ? Tout le pays fut-il envahi ?
- (+) 4<sup>o</sup>).- Quel est le résultat capital de l'invasion ?
- 5<sup>o</sup>).- Quel fut le résultat, quant à la Civilisation, la langue etc .. ?



### 3ème SERIE

- 1°).-- Quelle est la 2e religion des Celtes et quand changèrent-ils de religion ?
- 2°).-- Quels sont les aspects extérieurs, communs aux deux religions ?
- (+) 3°).-- Quelle fut la conséquence pour la civilisation, de ce changement de religion ?
- 4°).-- Quelle est l'invasion qui chassa les Bretons de l'Ouest de la Grande-Bretagne ? Principale résistance ?
- (+) 5°).-- COMMENT fut peuplée l'Armorique, et à quelle époque ?
- 6°).-- Comment s'installa l'église en Bretagne ?
- 7°).-- Quels sont les "Saints Fondateurs".

### 4ème SERIE

- 1°).-- Quelle est l'invasion qui se produisit lors des débuts de l'histoire de Bretagne ? Circonstances.
- 2°).-- Qui était Morvan "Leiz Breiz" ? Description.
- 3°).-- Quelle fut la monarchie franque la plus redoutable pour les Bretons ?
- (+) 4°).-- Résumez en quelques phrases l'oeuvre de Nominoë.
- 5°).-- Que savez-vous du roi Salomon ?
- 6°).-- QU'EST L'EVENEMENT QUI MIT FIN à la royauté bretonne ?

### 5ème SERIE

- 1°).-- Décrire l'invasion normande ?
- 2°).-- Qui expulsa les normands et en quelles circonstances ?
- (+) 3°).-- Après l'invasion normande, quelle nom prit le régime politique breton ? Conséquences.
- (+) 4°).-- Quelle est l'originalité de la féodalité bretonne ?
- 5°).-- Quels furent les deux problèmes politiques que dut résoudre la Bretagne, au temps de la dynastie de la maison de Rennes ?
- 6°).-- Pourquoi la Maison de Cornouailles fut-elle très forte ?
- 7°).-- Pourquoi et en quelles circonstances, les Bretons participèrent-ils à la "conquête de l'Angleterre", entreprise par les Normands ?
- 8°).-- En quelles circonstances la Bretagne fut-elle envahie par un roi anglo-normand ?

(+) 2°).- Quels étaient les sentiments des bretons du moyen-âge, pour les autres celtes ? Motifs.

#### 6ème SERIE

- 1°).- Quelle est la première dynastie étrangère qui régna sur la Bretagne ? En quelles circonstances ?
- (+) 2°).- Les dynasties étrangères, portèrent-elles atteinte à la nationalité bretonne ? Justification de la réponse.
- 3°).- Qu'arriva-t-il à l'église de Bretagne à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ? Conséquences.
- 4°).- Décrire le règne de Pierre Mauclerc.
- (+) 5°).- Quel était l'état de la Bretagne au moyen-âge ?
- (+) 6°).- Quel était l'esprit des lois bretonnes ?
- 7°).- Parlez de Saint Yves.
- 8°).- Combien la Bretagne, à cette époque, comptait de Yortis ? Quels étaient leurs buts et leur puissance ?

#### 7e SERIE

- 1°).- Description de la "guerre de succession de Bretagne".
- 2°).- Décrire le règne de Jean IV, dit "le Conquérant".
- 3°).- Pourquoi Jean V fit la guerre à l'Angleterre en 1404 ? Conséquence principale de cette guerre ?
- (+) 4°).- Quel était le rôle des Etats de Bretagne et du Parlement de Bretagne ?
- 5°).- Description sommaire du règne de François II ?
- (+) 6°).- Quelle part respective, avaient dans l'Etat breton : le duc, le chancelier, les Etats de Bretagne ? Rapports entre les 3.

#### 8ème SERIE

- 1°).- Description du règne d'Anne de Bretagne.
- (+) 2°).- Description du Traité de 1532 ? But, portée, nature.
- 3°).- Parler de la guerre de la Ligue. Préparation.
- (+) 4°).- Comment se caractérise la politique bretonne des rois de France, après l'Union ? (en matière fiscale, principalement).
- 5°).- Parlez de la révolte des "Bonnets Rouges" de 1675. Buts, caractères.

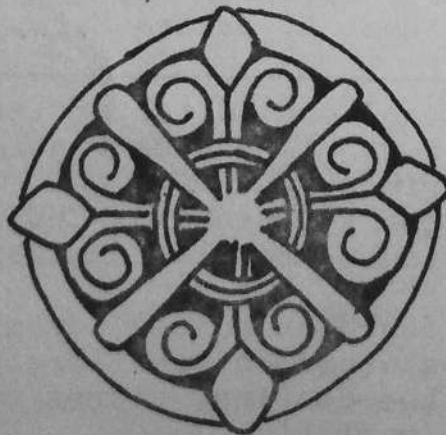


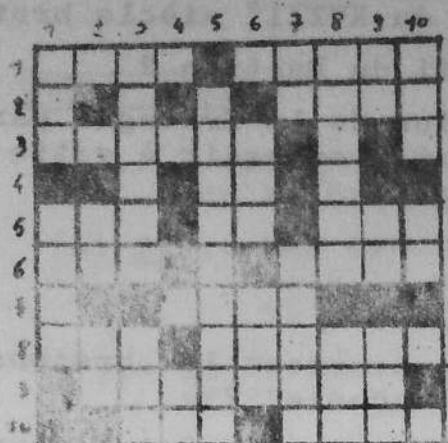
- 6°).- Que se passa-t-il après la mort de Louis XIV° ?
- (+) 7°).- Parlez des événements du XVIII° siècle breton.
- (+) 8°).- Qu'était-ce que le Parti du Bastion ?
- (+) 9°).- Qui désirait l'absorption de la Bretagne par la France et pourquoi ? Qui s'opposait à cette politique ?

### 9ème SERIE

- 1°).- Quels sont les motifs qui poussèrent les bretons à se révolter lors de la "Chouannerie" ?
- 2°).- Description et fin de la Chouannerie. Qui l'écrasa ?
- 3°).- Quel était l'état et le statut de la Bretagne, après la révolution.
- (+) 4°).- Description et importance du "Barzaz Bréiz ", en citer des chants.
- 5°).- Qu'était-ce que la "Colonne Mobile" au XIX° siècle ?
- (+) 6°).- Qu'elle était l'attitude des bretons au XIX° siècle ? Comment la France en vint-elle à bout ?
- (+) 7°).- Qu'elle est la politique économique depuis que l'administration française s'est substituée à l'administration bretonne (1790)
- (+) 8°).- Description du Mouvement breton au XX° siècle. Quels furent les principaux organismes ?
- 9°).- CITER DES NOMS et des oeuvres d'écrivains de langue bretonne.

--:--:--:--:--





## HORIZONTALLEMENT

- 1 Célèbre à Landerneau - Créateur de la revue Gwalarn
- 2 Saint breton
- 3 Comté d'Irlande
- 4 Ton dans lequel les anciens sonnaient
- 5 Houat par exemple - dans Kemper - Ame bretonne
- 6 Agneau breton - Breizh (avant 1940)
- 7 La Bretagne l'est à la France
- 8 Nom breton - Premier nom de la harpe celtique
- 9 Mois breton
- 10 Oiseau "gwenn ha du" - coup breton

## VERTICALEMENT

- 1 Dieu celtique - Ile écossaise où Saint Colomba fonda un des monastères celtiques les plus célèbres
- 2 Lettres se trouvant dans le lieu de naissance de Pierre Abélard - dans Namnète
- 3 Prénom féminin breton - dans Pont Aven
- 4 (ma) maison en breton
- 5 Auteur de "Gurvan ar marheg estranjour"
- 6 Poule bretonne - colère
- 7 Anagramme de "ovate"
- 8 Notre cheval - Boisson anglaise (en anglais)
- 9 Dans Montroulez - article breton inversé - traduction de "o deus" à l'envers
- 10 Nuit bretonne - C'est en breton.

Ce présent numéro d'AL LESTR a été réalisé avec la collaboration de : Berthelot P., Brun R., Caillé J.M., Coarer Kalandan, Coarer V., Huet L., Landré M.F., Toublanc G.

AL LESTR (Le Vaisseau) est édité par les membres du Cercle Breton de Nantes, B.P. 612 Nantes Bretagne.

Dépot légal 2ème trimestre 1969.

Le responsable en est Rogatien BRANCHU Président du Cercle Le Rédaction est assurée par la commission AL LESTR du Cercle Breton.

Les manuscrits et échanges sont à adresser à AL LESTR. La reproduction de nos articles est libre sous réserve de la mention AL LESTR. Les dessins, titres ou photos sont la propriété de notre bulletin.

Abonnement 4 numéros : 8 francs      CCP 1.133.36 Nantes  
Le numéro 2 Francs